CONSERVATOIRE
HECTOR BERLIOZ

CONSERVATOIRE À RAYONNEMENT DÉPARTEMENTAL

2026 - 2027

CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE

PRIMAIRE - DU CE1 AU CM2

Suivez-nous sur Facebook

conservatoire.capi-agglo.fr

CAPI
Communauté d'Agglomération
Porte de l'Isère

ACADÉMIE DE GRENOBLE
Liberté
Égalité
Fraternité

LES CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE (CHAM)

Du CE1 au CM2, un projet éducatif choisi par l'enfant et sa famille pour une scolarité différente, associant l'école et le conservatoire.

Mon enfant a envie de :

➢ S'épanouir en jouant d'un instrument et en chantant avec d'autres enfants de son âge.
➢ Participer à des projets, concerts, spectacles au cœur du projet pédagogique du Conservatoire Hector Berlioz CAPI.

Les classes musicales permettent à l'élève de concilier au mieux sa scolarité avec un enseignement artistique approfondi grâce à un parcours adapté.

Le projet pédagogique associe les deux établissements :

➢ À l'école Claude Chary, l'élève suit les apprentissages de son niveau scolaire, selon les programmes de l'Education Nationale.
➢ Au Conservatoire Hector Berlioz CAPI, il suit un enseignement musical dispensé par les enseignants du conservatoire. Les cours ont lieu principalement durant le temps scolaire au conservatoire et à l'école Claude Chary. À partir du CM1, les cours de pratique collective se déroulent en dehors du temps scolaire.

Les enseignants effectuent conjointement le suivi pédagogique et l'évaluation des élèves.

Les CHAM peuvent accueillir des enfants de toute l'agglomération capiséroise ou hors CAPI. 24 places en CE1 sont ouvertes aux enfants débutants en musique, et quelques places en CE2 / CM1 pour des enfants non débutants.

La scolarité est gratuite (hors frais de location d'instrument s'élevant à 73,5 € / an).

DÉCOUVREZ-LES SUR SCÈNE !

Les élèves des classes CHAM seront sur scène pour présenter le fruit de leur travail et de leur passion, n'hésitez pas à venir les écouter !

Mardi 10 mars 2026 à 18h30
➤ Auditorium Ninon Vallin,
Conservatoire Hector Berlioz CAPI
Gratuit - entrée libre

S'INSCRIRE AUX CLASSES À HORAIRES AMÉNAGÉS MUSIQUE

1. Dossier de demande d'admission

À retirer entre le 2 mars et le 4 mai 2026 :

➢ Au conservatoire : 3 promenade des Rêveries - 38 300 Bourgoin-Jallieu.

➢ À l'école Claude Chary : 8/10 Boulevard de Champaret - 38 300 Bourgoin-Jallieu.

À retourner à l'école Claude Chary jusqu'au lundi 4 mai 2026 (délai de rigueur).

2. Test d'entrée

Évaluation de la motivation et des aptitudes lors d'une séance de cours collectif conduite par des enseignants du conservatoire ; tests de connaissances en mathématiques et en français menés par l'équipe pédagogique de l'école Claude Chary ainsi qu'un entretien individuel avec les équipes pédagogiques des deux établissements.

Lundi 11 mai 2026 / matin / école Claude Chary

Modalités d'admission particulières pour les élèves des Cours Préparatoires de l'école Claude Chary et les élèves déjà inscrits au Conservatoire : consulter les directions des établissements.

3. Admission définitive

Elle est prononcée par la Direction académique de l'Éducation Nationale à l'issue d'une commission où siègent directions et enseignants des deux établissements. Les familles seront informées par courrier.

Un enseignement musical principalement organisé pendant le temps scolaire à l'école et au Conservatoire Hector Berlioz CAPI.

L'aventure des classes CHAM se poursuit également au collège Salvador Allende !

Se renseigner

Réunion d'information :

➢ Lundi 30 mars 2026 à 18 h 30
à l'école Claude Chary

Contacts

Conservatoire Hector Berlioz CAPI :
04 74 93 54 05 / conservatoire@capi38.fr
3 promenade des Rêveries
38 300 Bourgoin-Jallieu

École Claude Chary :
04 74 93 02 46
8/10 Boulevard de Champaret
38 300 Bourgoin-Jallieu

CAPI
Communauté d'Agglomération Porte de l'Isère

17 avenue du Bourg - BP 90592
38081 L'Isle d'Abeau Cedex

Tél. : 04 74 27 28 00
Email : capi@capi38.fr
www.capi-agglo.fr

© Création : Direction de la communication CAPI - Crédits photos : © Benoit Gillardeau - © Franck Crispin - Impression : Imprimerie Fouquet Simonet - 2 000ex. - Février 2026 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE